



De l'EEDD à l'EDD

publié le 05/10/2009 - mis à jour le 10/12/2009

De la généralisation de l'EEDD à la généralisation de l'EDD

Descriptif :

textes officiels

Sommaire :

- Première phase de généralisation : 2004
 - Seconde phase de généralisation de l'EDD
-

Textes et évolutions : de EEDD à l'EDD

● Première phase de généralisation : 2004

La première phase de généralisation remplace la [circulaire de 1977](#) sur l'éducation à l'environnement. Ce texte fondateur mettait en place un certain nombre d'éléments clefs de l'éducation à l'environnement :

interdisciplinarité, démarche de projets, découverte de son milieu, partenariat.

Cette phase de généralisation de l'EEDD s'appuie sur un [texte de 2004](#).

Ce texte élargit la notion d'environnement en ne les limitant plus aux aspects écologiques et s'appuie sur la notion de développement durable.

l'EEDD s'appuie :

- **sur les enseignements disciplinaires**
- **sur les croisements des apports disciplinaires**
- **sur les dispositifs transversaux inscrits dans les grilles horaires**
- **sur les temps de débat organisés à l'école, au collège et au lycée**

À l'école primaire, l'éducation au développement durable est fondée sur l'acquisition de connaissances et de comportements ancrés dans une démarche d'investigation des problématiques liées à l'environnement. Les programmes de l'école primaire arrêtés le 25 janvier 2002 ([B.O. hors-série n°1 du 14 février 2002](#)) fournissent de nombreuses occasions d'aborder les questions se rapportant à l'environnement et au développement durable. Au collège et au lycée, l'ensemble des disciplines doit concourir à l'éducation à l'environnement pour un développement durable.

On peut citer cette partie du texte :

"Reposant sur l'engagement des enseignants et des élèves, elles gagneront à être inscrites au projet d'école ou d'établissement, en liaison directe avec la réflexion menée sur les enseignements.

Les ressources et partenariats, dans leur diversité, doivent contribuer à servir les objectifs d'une éducation à l'environnement pour un développement durable, tels qu'ils sont fixés par le ministère de l'éducation nationale."

On retrouve donc projet et partenariat mais avec une inscription plus large dans le projet d'établissement.

● Seconde phase de généralisation de l'EDD

La seconde phase de généralisation de l'EDD s'appuie sur un [texte de 2007](#)

Ce texte enlève le terme d'environnement pour ne pas limiter les actions dans le domaine de l'écologie. Il s'appuie

sur des principes clefs :

- **Inscrire plus largement l'éducation au développement durable dans les programmes d'enseignement .**
- **Multiplier les démarches globales d'éducation au développement durable dans les établissements et les écoles.**
- **Former les professeurs et les autres personnels impliqués dans cette éducation .**

Cette deuxième phase se développe dans un double contexte :

- un cadre institutionnel, avec la **Charte de l'environnement** qui inscrit les questions environnementales dans les grands principes de la République française depuis mars 2005 ;
- un nouveau cadre mondial voulu par l'Organisation des Nations unies : **"la Décennie pour l'éducation au développement durable"** déclinée au niveau européen par la stratégie de Vilnius.

Formation, démarches globales, inscription dans les programmes sont en continuité avec les premiers textes mais montrent une évolution vers la volonté d'intégrer non seulement le DD dans les enseignements mais également dans **les démarches et le fonctionnement des établissements** .

Le rapport Brégeon qui va faire suite au Grenelle de l'environnement montrera probablement une évolution de l'EDD vers un aspect plus global du fonctionnement de l'établissement. Les éléments importants de ce rapport vous seront apportés dès sa parution.

Les constantes de ces textes sont partenariat, projets, démarche d'établissements, interdisciplinarité.

► Pour tout renseignement, contacter la chargée de mission edd : laurence.cailbault@ac-poitiers.fr



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.